



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 20 JUIN 2016

Le 20 juin 2016 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

Date de convocation : 14 juin 2016

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Marinette PUECH à à Christian CRETIN.

A été nommée comme secrétaire de séance : Sophie DARRAS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Effectif légal du Conseil municipal : 11

Conseillers présents ou représentés : 10

Membres en exercice : 10

Votants : 10

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les comptes rendus de séances du 17 mai 2016.

1. Organisation de la fusion des SIVOS de Beaumont sur Grosne – Laives – Saint Ambreuil, de Boyer – Juy – Mancey – Vers et du Val de Grosne

Considérant qu'en 2020, la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne » prendra la compétence afférente aux SIVOS ; qu'il serait mal venu que, pour les trois années à venir, soit modifié un service qui satisfait un très grand nombre de parents d'élèves, également opposés à cette fusion et préférant un service de proximité ;

Considérant qu'aucun élément chiffré émanant de la Préfecture ne met en évidence une éventuelle baisse des dépenses de fonctionnement suite à cette fusion ;

Considérant que cette fusion se fera au détriment de la proximité qui apporte un service de qualité,

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, à l'unanimité (Abstention 1, Contre 0, Pour 9) :

- réaffirme son opposition à la fusion des SIVOS nommés ci-dessus,
- décide, néanmoins, de s'engager, aux côtés des SIVOS et de la Communauté de Communes, à travailler ensemble à la mutualisation de certains services à l'échelle intercommunale afin de préparer la prise de compétence par la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne » en 2020,
- souhaite que la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne » prenne en charge les marchés de transport et de restauration en 2017.

2. Renégociation d'un emprunt communal

En 2011, la Commune avait souscrit un emprunt auprès de la Banque populaire Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 170 000 € pour le financement des travaux des logements de la Cure au taux fixe de 4.85 %. Il reste, à ce jour, pour la commune 149 967.69 euros de capital à rembourser sur 20 ans.

Considérant les taux de crédits actuels et l'importance qui s'attache à réduire les frais financiers que supporte la Commune au titre de ces emprunts, M. le Maire a demandé à la Banque populaire une renégociation du prêt.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition de renégociation du prêt au taux fixe de 3 %. Le gain de la renégociation a été évalué à 36 020.80 € d'intérêts sur 20 ans, soit 1 801.04 € par an.

Une proposition de réaménagement de prêt par la Caisse d'épargne pour les travaux du cabinet médical a également été réceptionnée par les services de la mairie. Ce réaménagement de prêt n'apparaît, toutefois, pas très avantageux, c'est pourquoi M. le Maire a sollicité un entretien avec M. le Trésorier de Sennecey-le-Grand pour recueillir son expertise.

- Questions et informations diverses :

- Feu d'artifice 2016 : M. BRENOT, M. ROBERT, M. BERTHIER, M. LE DARD et M. CZECH sont chargés de l'organisation du tir qui aura lieu cette année le 13 juillet au Pont Blanc.

- Point sur les travaux et investissements 2016 réalisés :

° Assainissement : l'armoire électrique de la pompe de relevage des Brenots a été remplacée par l'entreprise RAVEY pour un montant de 3 456 € TTC.

° Outillage pour l'entretien des espaces verts et de la voirie : la bineuse sarcluse et le nettoyeur haute pression ont été réceptionnés pour un montant de 2 353.80 € TTC.

° Les travaux de toiture et d'électricité de l'atelier municipal sont terminés (7 052.34 € TTC).

- Appel à projets départemental 2016 : concernant la demande de subvention pour la remise en état de la salle des pompes, l'avis de l'ABF (Architecte des bâtiments de France) doit être obligatoirement sollicité même si l'immeuble n'est pas classé. Dans l'attente de recevoir cet avis, le dossier est pour l'instant incomplet.

- Affouage 2015 - coupe n° 33 : Des travaux doivent être engagés par l'ONF début juillet. Compte tenu des mauvaises conditions climatiques depuis ce début d'année, la Commission des Bois a décidé d'accorder aux quatre affouagistes retardataires un délai supplémentaire pour qu'ils terminent leur coupe jusqu'au 3 juillet 2016.

- Location du jardin de la parcelle AD n°135 : La mairie a réceptionné une demande de location pour le petit jardin attenant à la bibliothèque. Le Conseil donne son accord, cela permettra un entretien régulier de la parcelle. Pour cette année, le loueur s'engage à remettre en état la clôture puis un bail sera établi en 2017 pour le versement du prix de la location.

- CCAS : cette année, le repas des aînés se tiendra dimanche 16 octobre.

Prochaine séance : le lundi 18 juillet 2016.

La séance est levée à 21h05.

SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 20 juin 2016

Jean-Pierre BECK	Sophie DARRAS	POUVOIR à M. CRETIN Marinette PUECH
Sylvain BERTHIER	Sébastien LE DARD	Marc ROBERT
Christian CRETIN	Magali MULLER	
Alexandre CZECH	Elodie PHILIPPON	